



# UCIJ 2023

**UNI-ES CONTRE  
L'IMMIGRATION  
JETABLE**

## Non à la loi Darmanin ! Mobilisons-nous avec l'UCIJ !

L'objectif du gouvernement est clair : s'attaquer à tous nos droits, réprimer toujours plus et le tout au bénéfice des capitalistes.

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration fait partie de ce programme néfaste, dans la suite des (trop nombreuses) lois limitant les droits des exilé-es.

L'Union syndicale Solidaires participe au cadre unitaire « Uni-es contre l'immigration jetable, pour une politique migratoire d'accueil » que nous avons initié avec des collectifs de premier-es concerné-es, de syndicats, d'associations, de collectifs, de réseaux... Sur tout le territoire.

Dans l'appel de l'UCIJ, nous disons clairement que « le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste

*et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées.*

*Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits « en tension ». Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints.*

*Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux*

*qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés. »*

Des mobilisations ont été organisées les 1<sup>er</sup> et 18 février et le 4 mars pour dénoncer cette loi qui arrive au Sénat au mois de mars.

Rejoignez les actions : [vu.fr/oaPP](https://vu.fr/oaPP) - Pour signer l'appel : [vu.fr/nfuz](https://vu.fr/nfuz)